Analyse stylistique des expansions syntaxiques de la phrase nominale dans *Colline et Regain* de Jean Giono

Arsène ÉLONGO*

Résumé

Le présent article aborde l'analyse stylistique des expansions syntaxiques de la phrase nominale dans *Colline et Regain*, les romans de Jean Giono, écrivain français du XXe siècle. Il montre que ce phénomène phrastique pose le problème lié à l'inscription du sujet dans son énoncé, le problème du style dialogique et le problème du choix stylistique en accord avec le genre discursif ou le genre romanesque. L'article applique l'approche de l'énonciation et analyse la phrase nominale comme le résultat d'une composition intentionnelle et motivationnelle, programmée par le locuteur ou particulièrement par Jean Giono. Ces résultats soulignent que la phrase nominale comporte des expansions syntaxiques simples et complexes et qu'elle marque également des valeurs et des variations stylistiques.

Mots clés

Détermination, Relative, Expansion, Anaphore, Expressivité et énumération.

Abstract

This article discusses the stylistic analysis of syntactic expansions of the noun phrase in Hill and Regain, the novels of Jean Giono, French writer of the twentieth century. He shows that this phrasing phenomenon raises the problem related to the subject's inscription in his statement, the problem of the dialogical style and the problem of the stylistic choice in agreement with the discursive genre or the novelistic genre. The article applies the approach of enunciation and analyzes the nominal sentence as the result of an intentional and motivational composition, programmed by the speaker or particularly by Jean Giono. His results emphasize that this author's nominal sentence has simple and complex syntactic expansions and also marks stylistic values and variations.

---

*Département de Langue et littérature françaises, Faculté des lettres, et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi (Congo).

Keywords
Determination, Relative, Expansion, Anaphora, Expressiveness and period.

Introduction

La phrase nominale figure parmi les procédés stylistiques du genre romanesque. Notre étude est intéressante en ce qu'elle aborde des expansions syntaxiques, laquelle se justifie par la variété des expansions nominales. Il s'agit des expansions déterminantes, caractérisantes, expressives, pragmatiques, anaphoriques, périodiques et relatives. Ainsi, le phénomène stylistique des expansions nominales est examiné à travers deux romans de Jean Giono : *Coline et Regain*. Ces œuvres nous offrent des occurrences assez pertinentes pour étudier les expansions syntaxiques de la phrase nominale. D'autres études se sont servies des écrits de cet auteur pour dégager une spécificité de sa phrase et de ses styles. Il s'agit, par exemple, de l'étude de François Richaudeau (1983, p. 14) qui analyse la longueur de la phrase de Jean Giono. Selon l'auteur de cette étude, « la longueur moyenne des phrases de Giono […] s'élève à 15 mots ». Par contre, notre étude propose d'examiner la phrase nominale comme révélatrice d'un phénomène stylistique de celui-ci.

La problématique de cet article considère la phrase nominale comme l'une des expressions du style dialogique et des choix stylistiques opérés par Jean Giono. Analysée comme technique du style dialogique, la phrase nominale soulève le débat autour de ses expansions : certaines auteurs (Dele Adegboku, 2011, p. 28) pensent que la phrase nominale appartient à la technique de l'économie du langage ; en revanche, d'autres (Claire Stolz, 1999, p. 108-109) l'analysent comme procédé d'expressivité discursive et une particularité stylistique du style discursif. Elle est qualifiée de pragmatique, d'intentionnelle et de motivationnelle, du fait qu'elle traduit les actes stylistiques du scripteur envers son interlocuteur. Selon Mikhail Bakhtine (1984, p. 273), « Rien que la sélection qu'opère le locuteur d'une forme grammaticale déterminée est déjà un acte stylistique. ». Pour Yves Clot et Daniel Faïta (2000, p. 10), « le vouloir-dire d'un sujet se réalise – plus ou moins bien – dans le choix d'un genre ». Notre étude revisite les mêmes problèmes de la phrase nominale. Il s'agit de l'analyse en fonction du style dialogique et du choix stylistique opéré par l'écrivain. Notre interrogation principale est

la suivante : comment les expansions syntaxiques de la phrase nominale concourent-elles à remplir les actes stylistiques dans le style de Jean Giono ? Notre question secondaire porte sur cette réflexion : la phrase nominale est-elle révélatrice du vouloir-dire de cet auteur et de son choix stylistique ?

Notre hypothèse repose sur le constat suivant : la phrase nominale suggère un acte stylistique ; elle serait une technique dialogique et une expression théâtrale. L'objectif fixé consiste stylistiquement à analyser les expansions syntaxiques de la phrase nominale.

L'approche énonciative est la méthode choisie pour expliquer les expansions syntaxiques de la phrase nominale. Nous appliquons trois critères développés par Mikhail Bakhtine (1984) : le contenu thématique, le style et la construction compositionnelle. Le présent article examine les points suivants : le cadre conceptuel et théorique, l'analyse du corpus, les valeurs stylistiques des expansions syntaxiques et les variations stylistiques des expansions syntaxiques de la phrase nominale.

1. Cadre conceptuel et théorique

Le cadre conceptuel et théorique va élucider trois notions de notre étude : approche énonciative selon Mikhail Bakhtine ; les études autour de la phrase nominale et les travaux autour de l'expansion nominale.

1.1. Approche énonciative selon Mikhail Bakhtine

Les critères de l'approche énonciative, développés par Mikhail Bakhtine, qui nous permettent d'analyser la phrase nominale de Jean Giono, sont les suivants :

- 1) le caractère individuel de l'énoncé,
- 2) le rapport de l'énoncé au locuteur,
- 3) le critère de la totalité énonciative.

L'énoncé a une valeur individuelle. Cette thèse est défendue par Mikhail Bakhtine (1984, p. 268), lorsqu'il écrit : « L'énoncé (oral et écrit) est individuel, en vertu de quoi il peut refléter l'individualité de celui qui parle (ou écrit) ». Le caractère individuel de l'énoncé est conditionné par le contexte spécifique et la finalité dictée par le genre discursif. Il dépend de la thématique, le style de langue, de la sélection opérée grâce aux procédés lexicaux, grammaticaux et phraséologiques.

Ce critère nous permet d'analyser la phrase nominale comme une expression de l'individualité par sa construction compositionnelle.

Le deuxième critère montre que l'énoncé est lié à son énonciateur. Mikhail Bakhtine (1984, p. 284) explique que l'énoncé est le produit du vouloir-dire ou du dessein discursif du locuteur : « Ce dessein va déterminer aussi, bien entendu, le choix de la forme du genre dans lequel l'énoncé sera structuré ». Le dessein discursif de locuteur est indissociable de l'objet du sens, du choix de la forme. Il définit également les moyens stylistiques d'une œuvre. Sur ce point, Mikhail Bakhtine (1984, p. 281-282) va préciser que « le sujet parlant- l'auteur d'une œuvre-manifeste son individualité, sa vision du monde, **dans chacun des éléments stylistiques du dessein** qui présidait à son œuvre». L'énoncé est **intentionnel et motivé** par l'objet du sens » et des choix linguistiques. C'est à travers le critère de l'objet du sens que Mikhail Bakhtine (1984,291) décrit l'analyse de l'énoncé :

> Le choix des moyens linguistiques et du genre du discours est déterminé principalement par les problèmes d'exécution qu'implique l'objet du sens (l'intention) pour le locuteur (l'auteur). C'est la phase initiale de l'énoncé, déterminante pour ses particularités stylistiques-compositionnelles.

Le troisième critère considère l'énoncé comme un tout composé de ces trois éléments : contenu thématique ; style et construction compositionnelle. Avec Mikhail Bakhtine, l'analyse de l'énoncé se fonde donc sur les trois principes suivants : « 1) l'exhaustivité de l'objet du sens, 2) le dessein, le vouloir-dire du locuteur, 3) les formes types de structuration du genre de l'achèvement ». Ces principes nous permettent d'analyser la phrase nominale, il s'agit de dégager le style, la composition et les intentions de l'auteur.

1.2. Autour de la phrase nominale

La phrase nominale est définie comme une unité de discours, du langage et comme un procédé de la communication orale et écrite. Elle est employée dans beaucoup de genres discursifs : les maximes, proverbes, la poésie, le théâtre et le roman. Elle reçoit une description linguistique et stylistique. Notre étude revient sur quelques-unes de ces acceptions abordées à partir des travaux de linguistique et de grammaire. Louis Hjelmslev (1948, p. 258) a décrit le critère définitoire

de la phrase nominale, lorsqu'il a écrit : « Toute phrase nominale comporte dans son contenu certains éléments que la grammaire traditionnelle devrait logiquement comme des éléments verbaux, sans qu'elle comporte nécessairement de verbe ». La phrase nominale se définit comme un énoncé averbal. Émile Benveniste (1966, p.151-167) a consacré un chapitre à l'étude de la phrase nominale et sa position est que « la phrase nominale comporte un prédicat nominal, sans verbe ni copule ». Avec Joseph Vendryes, la phrase nominale a deux modèles de construction : construction avec la copule et construction sans copule ou la phrase nominale pure. Elle se différencie avec la phrase verbale. En effet, Joseph Vendryes (1968, p. 140-141) a établi la différence entre la phrase verbale et la phrase nominale. Il pense que la phrase verbale a une fonction active en écrivant : « la phrase a pour objet de commander, de constater ou d'imaginer une action ». Il a expliqué que « le type normal de la phrase nominale en indo-européen est sans copule ; c'est ce qu'on appelle la phrase nominale pure ».

La phrase nominale est sollicitée pour ses fonctions rhétoriques et stylistiques. Selon Purificación Nieto-Hernández (1988, p. 212-219), elle joue la fonction « d'argumenter, d'essayer de convaincre **»,** elle exprime une vérité générale, proférée hors du temps. », elle est brève et possède une valeur intemporelle et universelle. Elle « remplit pleinement sa fonction de généralisation ». La phrase nominale est comprise comme l'actualisation et l'évocation stylistique du substantif. Selon Pierre Le Goffic (1993, p. 510), « une phrase sans verbe, comme *heureux les pauvres !*, est une phrase complète, car elle se compose, selon la définition de la phrase, de deux termes mis en relation par l'énonciateur : celui-ci affirme la convenance d'un prédicat (heureux) à un sujet (les pauvres), il porte un jugement assertif, sur le terrain de la vérité. L'absence de forme verbale n'empêche pas la manifestation d'une modalité de la phrase et d'un acte de discours ». Pierre Le Goffic rappelle que la phrase nominale est une phrase attributive, locative et existentielle. Pour Éric Bordas (1998, p. 17), la phrase nominale est « une manifestation parmi d'autres du style substantif général, très prisé au XVIIIe siècle ». Elle a « la valeur stylistique de la suppression du verbe ». La phrase nominale ne se construit pas sur le noyau verbal, Claire Stolz (1999, p. 108-109) pense qu'elle peut avoir un seul élément thématique (monorhème**)** ou prédicatif (« volé ! ») et deux éléments, l'un thématique, l'autre prédicatif (« mon vélo, volé ! »).

La phrase nominale ne porte pas seulement sur le substantif, mais, elle se construit également sur le pronom, l'adjectif, l'adverbe. Telle est la description que présente Florence Lefeuvre (1999, p. 11) sur la phrase nominale. La phrase nominale n'est pas synonyme de la phrase elliptique. On pense qu'elle a une construction finie. Sur ce point, David Cohen (2003, p. 12) a fait cette observation : « la phrase nominale en tant que telle n'est pas une phrase à ellipse, c'est une construction complète et possédant son fonctionnement propre ». La phrase nominale a une structure simple dite brève. C'est le critère que confirme Agnès Steuckardt (2003, p. 15) en déclarant : «la phrase nominale est généralement assez brève. Cet auteur montre que la phrase nominale a deux caractères généraux du style : « l'expression de la subjectivité et le mouvement réflexif de l'écriture ». La phrase nominale remplit une fonction de l'anaphore conceptuelle.

La phrase nominale a deux typologies compositionnelles : simple et complexe**.** À ce sujet, Maurice Grevisse et André Goosse (2016, p. 224) déclarent que « les phrases averbales sont, soit des phrases simples qui ne contiennent pas de verbe prédicatif, soit des phrases complexes qui ont un verbe prédicatif (ou des verbes prédicatifs) uniquement dans la proposition (ou les propositions). Martin Riegel (2012, p. 457-458) rappelle que phrase nominale une phrase sans verbe, par opposition à une phrase verbale ». Elle peut être déclarative, interrogative, impérative et exclamative. Elle n'assure pas « la prédication et l'ancrage situationnel » à cause de l'absence du verbe. Elle a une « valeur générale ou particulière » par rapport à son énonciation. Elle est expressive et dépendante du contexte linguistique et situationnel**.**

Paul Eluerd (2017, p. 18-20) montre que la phrase sans verbe peut avoir plusieurs formes comme « un groupe nominal, un adjectif, une interjection, un ou plusieurs adverbes et une suite de mots autres qu'un verbe ». Il souligne qu'elle remplit les modalités énonciatives des phrases déclarative, interrogative, impérative et exclamative. Il explique qu'elle introduit la subordonnée relative, lorsqu'il écrit : « une phrase sans verbe peut comporter une proposition subordonnée relative, donc un groupe du verbe ».

1.3. Autour de l'expansion nominale

L'élément principal de la phrase nominale reste la catégorie du nom. Celui-ci forme une matrice dont d'autres mots dépendent syntaxiquement. Le nom constitue une expansion nominale régie par des déterminants, des adjectifs, des prépositions et des pronoms relatifs. Pour Pierre Le Goffic (1993, p. 22), « on parle d'expansion par rapport au mot tête. Les mots regroupés autour de la tête peuvent être reliés d'une façon plus ou moins étroite. Certains peuvent être nettement détachés, ce qui leur confère une certaine autonomie dans la phrase, sans briser pour autant leur dépendance par rapport à la tête du groupe ». La notion de l'expansion est analysée chez Dominique Maingueneau (1999, p. 15) comme le groupe nominal composé de : « une tête », « un spécifieur » comme les déterminants, « des compléments ». La structure de la phrase nominale repose sur un élément nominal. Robert Tomassone (2002, p. 113) montre que les phrases nominales sont « des phrases constituées autour d'élément nominal (nom, adjectif ou participe) » et il démontre que la phrase nominale peut avoir une structure complexe et comporter un ou plusieurs verbes, à l'intérieur du groupe nominal ». Dans leur analyse, Philipe Monneret et René Rioul (2009, p. 14-15) définissent le rôle de l'expression nominale par l'article, le complément du nom et des relatives. Ainsi, Jean-Christophe Pellat et Ali (2009, p. 137) nous présentent une définition et une description de l'expansion du nom : « l'expansion du nom est une fonction. Les expansions du nom sont ou des groupes des mots qui dépendent syntaxiquement d'un nom sans être forcément obligatoires ». Selon ces auteurs, l'expansion du nom se fonde sur les constituants suivants : le groupe adjectival, le groupe prépositionnel, le complément du nom, les subordonnées relatives et la subordonnée complétive. La question de l'expansion nominale est cernée par Roland Eluerd (2017, p. 5, 20). Il parle de l'expansion simple et de l'expansion étendue. Il précise que « le groupe nominal simple est constitué d'un nom précédé d'un déterminant », alors que « le groupe nominal étendu comporte des constituants rattachables au nom ». Notre travail appuie sur ces analyses pour étudier stylistiquement la phrase nominale.

2. Analyse du corpus sur la phrase nominale

Notre corpus présente une pertinence spécifique sur l'étude de la phrase nominale. Il est recueilli dans *Colline et Regain* de Jean Giono. Il offre les caractéristiques intéressantes pour aborder la description stylistique de la phrase nominale. Le substantif est l'élément fondamental de la phrase nominale. Il est introducteur de l'expansion simple exprimant la thématique de la nature comme l'arbre et le silence. Il subordonne l'expansion déterminative et caractérisante et l'expansion complexe, faite de la caractérisation énumérative, de la relative et des phrases périodiques. Il dégage trois modalités énonciatives : la modalité déclarative, la modalité interrogative et la modalité exclamative.

3. Valeurs stylistiques des expansions syntaxiques de la phrase nominale

Les expansions syntaxiques de la phrase nominale créent des valeurs stylistiques, parce qu'elles sont déterminantes, caractérisantes, expressives et pragmatiques dans les romans de Jean Giono. Notre but est de les analyser stylistiquement comme phénomène du style dialogique et en tant que choix stylistique de l'écrivain.

3.1. Expansion déterminante

La phrase nominale de Jean Giono se caractérise par l'expansion simple et déterminante. Elle se construit sur les procédés déterminants suivants : déterminant indéfini, déterminant zéro, déterminant partitif et déterminant possessif. Chacun de ces procédés fait l'objet de notre analyse stylistique. Le procédé du déterminant indéfini actualise la phrase nominale et apporte les effets évocateurs. Selon Marie-Antoinette Pellizza (1999, p. 13), «l'article indéfini introduit dans le discours un référent présenté comme non identifié, que son identité soit ignorée de l'énonciateur ou qu'elle ne soit pas pertinente pour la visée communicationnelle du message. Selon les déterminations du contexte, le groupe nominal indéfini aura une interprétation générique et désignera une classe de référents saisie à travers un représentant exemplaire, ou bien réfèrera à un individu particulier connu ou non », comme le montrent ces exemples :

- « Gondran pousse son verre et tousse. **Un temps**. » (Co, p.22)
- « Puis il dansa, à la manière des marmottes, en balançant ses mains pendantes. **Un simple** » (Co, p.14).
- « **Un cri**. […] Il est mort, Janet est mort » (Co, p.186).

Ces phrases nominales ont une singularité stylistique, elles sont formées par une expansion simple et déterminante selon cette structure nominale : **déterminant indéfini + substantif**. Elles ont une valeur spécifique dictée par l'emploi du déterminant indéfini. Ce dernier particularise les substantifs « temps », « simple » et « cri ». Les phrases nominales, citées ci-dessus, ont pour la tête l'expansion nominale les substantifs suivants : temps, simple et cri. Le spécifieur de leur expansion est le déterminant indéfini « un ». Son emploi peut traduire un acteur stylistique et un élément du choix propre à l'écrivain. Ce dernier les utilise pour ajouter de l'esthétique à sa narration et pour plaire à ses lecteurs. Ainsi, les effets stylistiques des expansions simples et déterminantes sont focalisés sur : la recherche de la réaction du lecteur, sa méditation, son émotion, la clarté du message. Le procédé de l'expansion simple et déterminante de la phrase nominale a donc une valeur communicative efficace, puisqu'elle touche facilement le cœur de l'interlocuteur, parce que la structure syntaxique n'est pas complexe pour la réception du message.

Jean Giono emploie le procédé du déterminant zéro comme technique de la phrase nominale. L'expansion nominale est employée sans un déterminant à une forte caractérisation évocatrice. Pour Marcel Cressot (1983, p.119), « L'absence d'article correspond à une **absence d'actualisation grammaticale** dont la stylistique doit rendre compte ». Le déterminant zéro représente, selon lui, « la rapidité de l'évocation » et « un souci de synthèse ». Il est une expression du choix stylistique dans l'analyse de Brigitte Buffard-Moret (1998, p. 67) selon laquelle « l'absence de déterminant, dans les cas où elle n'est pas imposée par des contraintes de langue […] peut constituer un choix stylistique ». Nous analysons que le déterminant zéro apporte à la phrase nominale une seule information et les valeurs stylistiques. La phrase nominale suivante est constituée d'un seul substantif et suggère les valeurs stylistiques.

- **« Sieste**. L'air plein de mouches grince comme un fruit vert qu'on coupe. » (Co, p. 50).

L'expansion nominale a un seul élément, il s'agit de l'emploi du substantif « sieste ». Elle a une valeur de « l'inactualisation », parce qu'elle manque un actualisateur. Cependant, elle est remplie de valeurs stylistiques dans l'écriture de Jean Giono, il s'agit de citer les valeurs stylistiques suivantes : imprécision énonciative, une évocation annonciatrice, informative. La phrase nominale « Sieste » a une valeur ironique avec le contexte informatif de la phrase « L'air plein de mouches grince comme un fruit vert qu'on coupe ». La mise en relation entre la sieste et le bruit de mouches produit un effet stylistique de l'ironie, du fait que l'évocation de la sieste est souvent associée au calme de la nature et que le bruit est considéré comme un acte de nuisance pour le dormeur.

Le procédé du déterminant partitif actualise l'expansion syntaxique de la phrase nominale chez Jean Giono. Il est défini, selon Florence Leca-Mercier (2015, p. 26), comme l'actualisation de la masse totale d'une matière ou la représentation d'une quantité. Il représente, d'après Michel Pougeoise (2007, p. 59), « un fragment, une portion, une partie de la chose considérée ». Le déterminant partitif est considéré ici comme un spécifieur de l'expansion nominale et comme un élément actualisateur de la phrase nominale. Son usage offre au style de Jean Giono une valeur stylistique de la quantification évocatrice. C'est ce qu'indique cet énoncé :

- « Du sang, des nerfs, de la souffrance. » (Co, p. 52).

Cette phrase nominale montre que le procédé du déterminant partitif donne au substantif une détermination quantitative. Elle est évocatrice et invite le lecteur à la méditation sur la condition humaine : il s'agit de penser à la quantité du sang, des nerfs et de la souffrance. L'absence du procès-verbal augmente l'évocation stylistique du substantif dans l'optique de véhiculer l'information simple et compréhensible.

La phrase nominale est aussi centrée sur le procédé du déterminant possessif pour une visée stylistique singulière dans le style de Jean Giono. L'analyse de l'énoncé suivant nous enseigne que la phrase nominale peut avoir des valeurs stylistiques grâce à l'emploi du déterminant possessif avec une valeur anaphorique :

- « Nous : Arbaud, ta hache et ta bêche. » (Co, p.141).

Cette phrase manque un verbe et elle est classée comme une phrase nominale. Elle a une structure suivante : pronom déictique + deux points+ déterminant possessif. Cette structure nominale traduit un acte stylistique, parce qu'elle souligne l'insertion de l'énonciateur dans son énoncé et ses choix discursifs. De plus, l'expansion possessive de la phrase nominale crée une valeur anaphorique avec les mots du contexte précédent comme le pronom déictique « nous » et le nom propre « Arbaud).

Jean Giono agence la phrase nominale grâce à l'emploi du nom propre et l'emploi anaphorique de l'expansion possessive.

- « Gondran, ta hache, des cordes et ton fléau. » (Co, p. 141).

On retrouve, dans le style de Jean Giono, une phrase nominale déterminative, énumérative et informative. Il s'agit de citer les éléments suivants comme une expression de l'actualisation déterminative de la phrase nominale : le nom propre du personnage, ses instruments de travail comme une hache, des cordes et le problème social « fléau ». La valeur anaphorique de la phrase nominale vient de l'emploi du déterminant possessif « ton ». Ce dernier nous permet de dire qu'il s'agit d'une conversation amicale entre deux personnages. La phrase nominale paraît être un symptôme du style conversationnel ou dialogique et elle devient une technique stylistique de Jean Giono au service de ses choix discursifs.

3.2. Expansion caractérisante

Bien que la phrase nominale de Jean Giono ait une expansion déterminante, elle se construit également sur une expansion caractérisante. Notre étude examine deux expansions caractérisantes dans le fonctionnement de la phrase nominale, il s'agit d'étudier la caractérisation adjectivale et la caractérisation du complément déterminatif ou la caractérisation du complément du nom. Cette expansion syntaxique montre que la caractérisation adjectivale enrichit les effets stylistiques de la phrase nominale. Tel est le constat qui s'impose à travers ces deux phrases nominales :

- « Un silence **étrange**. **Plus profond** que d'habitude » (Co, p.75).
- « Un **grand** chien **inconnu**. » (RE, p.102).

Si on analyse ces phrases nominales, on remarque que l'expansion syntaxique est formée par le déterminant, le caractérisant qualificatif et le substantif. La première expansion nominale « un silence étrange » laisse penser que le caractérisant qualificatif « étrange » ajoute au substantif « silence » une information particularisante. Le changement de caractérisant est susceptible de modifier la caractérisation de la phrase nominale, si on associe au substantif nominal « silence avec un nouveau caractérisant. De plus, les deux informations suggérées par la phrase nominale sont : silence et étrange. C'est par cet avantage informatif que Jean Giono utilise l'expansion caractérisante « un silence étrange » pour créer les effets stylistiques de la peur face à l'arrivée du drame au village des paysans. La seconde expansion nominale « un grand chien inconnu » peut exprimer deux informations secondaires pour caractériser l'expansion nominale : les caractérisants qualificatifs « grand » et « inconnu ». Le premier caractérisant « grand » donne au substantif « chien » une information de taille et il crée, chez le lecteur, soit un effet de la peur soit celui de l'étonnement. Le second caractérisant « inconnu » montre que le référent « chien » n'appartient pas à l'expérience du locuteur.

La phrase nominale a une expansion caractérisante formée par un complément déterminatif. Ce procédé est l'une des techniques stylistiques de la phrase nominale chez Jean Giono. Il possède la structure suivante : déterminant+ substantif+ préposition+ substantif+ adjectifs. C'est là la structure de la phrase nominale ci-après :

- « Un fil d'aube terne et gris » (Co, p.154).

Cette phrase nominale a une structure faite du complément déterminatif. Elle peut souligner un acte stylistique, parce que Jean Giono inscrit son intention et sa motivation sur la caractérisation déterminative introduite par le complément du nom. Le second nom est caractérisé par deux caractérisants de couleur : terne et gris. Jean Giono les utilise pour présenter une description évocatrice et attirante pour le lecteur. Sa phrase nominale présente d'autres techniques de style, il s'agit de citer une expansion nominale constituée par un complément

déterminatif et une expansion prépositionnelle. Telle est l'expansion caractérisante qui dénote cet énoncé :

- « Des mouches d'or dans ses yeux. » (RE, p.119)

Cette phrase nominale peut avoir pour une visée argumentative. Elle est capable de susciter les émotions de la joie chez l'allocutaire en raison de l'expansion du caractérisant déterminatif « des mouches d'or » et l'expansion prépositionnelle « dans ses yeux ». Elle a donc une valeur persuasive et elle traduit une motivation programmée par Jean Giono envers ses lecteurs.

3.4. Expansion expressive

La phrase nominale de Jean Giono marque une expansion expressive, parce qu'elle peut exprimer les émotions de l'étonnement, de la pitié, du regret, de la colère et de la joie. Notre but est de les analyser par les illustrations pratiques. La phrase nominale gionienne marque une expressivité de l'étonnement. La phrase suivante l'exprime :

- **« Un corps** ! Avec de la vie ! » (p. 54).

Cet énoncé est constitué de deux phrases nominales. La première « un corps ! » a une valeur expressive de l'étonnement, parce que le personnage découvre avec surprise un corps et qu'il exprime son émotion d'étonnement au moyen de point d'exclamation. Jean Giono choisit la phrase nominale au détriment de la phrase verbale, parce qu'il vise à montrer la vive émotion de son personnage et qu'il inscrit l'expressivité de l'étonnement sur un seul substantif « un corps ». La seconde phrase « avec de la vie » marque le débordement expressif de l'étonnement. Outre l'expressivité de l'étonnement, la phrase nominale a une vocation de suggérer une expressivité de la pitié dans le style de Jean Giono, comme l'indiquent ces deux exemples :

- « **En galère** ! »(RE, p. 15).
- « Ah, mon pauvre ! » (RE, p. 34).

Ces deux phrases nominales possèdent une spécificité stylistique, parce qu'elles sont interprétées comme une expression

de la pitié. La première expansion « en galère » représente une phrase nominale expressive. Son expressivité réside sur les effets sémantiques relatifs au sens de l'ennui, des difficultés et des malheurs. Elle est accentuée par le point d'exclamation. La seconde expansion « mon pauvre » est considérée comme une expression de la pitié. Selon *Le Dictionnaire Petit Robert*, l'adjectif « pauvre » désigne « qui inspire de la pitié, que l'on plaint ». Employé comme une phrase nominale, l'expression « mon pauvre » marque une valeur expressive. Elle introduit une fonction émotive dans le processus communicationnel. Aussi la phrase nominale sert-elle à exprimer une expressivité du regret. Elle est susceptible de suggérer l'émotion du regret dans l'énoncé ci-après :

- « Oh Mamèche ! » (RE p. 37).

Cette phrase nominale a une valeur expressive, car elle dénote l'expressivité du regret par l'emploi de l'interjectif « oh » et par l'usage du point d'exclamation. Elle est une technique stylistique que Jean Giono a choisie pour présenter les malheurs de son personnage féminin. L'expansion « oh Mamèche ! » est interprétée par le lecteur comme l'actualisation de l'émotion. Cet auteur a compris que la phrase verbale parait limitée pour marquer la force expressive du regret et il utilise fréquemment la phrase nominale pour faire de ses romans une présentation esthétique de la vie paysanne. La phrase nominale gionienne permet de lire une expression de la colère ou de la plainte, c'est ce qu'illustre cet exemple :

- **« Un choléra** ! Ça a fait les cent cochonneries » (RE, p. 200).

Cette expansion simple de la phrase nominale « Un choléra ! » véhicule une seule information et une valeur expressive, il souligne une émotion de la colère, de l'indignation, de la nervosité et de la peur. Jean Giono emploie la phrase nominale expressive, parce qu'il cherche certainement à amplifier l'émotion de la colère ou de la peur. Celle-ci reste un thème des deux romans : *Coline et Regain*. La phrase nominale est également sollicitée par Jean Giono pour exprimer l'émotion de la joie sentie par ses

personnages. Ces exemples permettent de saisir la visée stylistique de la phrase nominale.

- « Collègue ! Et le Jérémie ! » (RE, p. 193).
- « Alphonsine ! » (RE, p. 152).
- « Le vent du printemps ! » (RE, p. 58).

En analysant ces énoncés, nous remarquons que la phrase nominale est chargée de l'expressivité de la joie. Les mots « collègue », « Jérémie » et « Alphonsine » sont le noyau principal de la phrase nominale et marquent une expression de joie en raison du point d'exclamation. Ils sont choisis par Jean Giono pour fixer l'expression forte de la joie.

3.5. Expansion pragmatique

La phrase nominale est, chez Jean Giono, une technique stylistique pour remplir une valeur expressive et une fonction pragmatique. Notre but est d'analyser l'expansion pragmatique de la phrase nominale pour comprendre son emploi dans le processus communicationnel et dialogique. On abordera les aspects discursifs suivants : la phrase nominale assertive avec la phrase nominale interrogative ; la phrase nominale interrogative à la phrase nominale assertive ; la répétition de la phrase nominale interrogative ; la phrase nominale interrogative au procédé de la réticence et l'alternance de la phrase nominale négative à la phrase nominale interrogative. La phrase nominale est assertive et interrogative. Jean Giono utilise les deux techniques stylistiques pour remplir une valeur pragmatique dans le dialogue entre deux personnages, il s'agit de noter la phrase nominale assertive et la phrase nominale interrogative. Ce phénomène discursif est analysable à travers cet exemple :

- « Un papier, et de quoi ? » (RE, p. 214).

Cette expansion pragmatique de la phrase nominale a deux fonctions communicationnelles : référentielle et conative. L'expansion simple « un papier » marque la fonction référentielle, elle permet au locuteur ou au personnage de donner une information à son interlocuteur. Une autre expansion pragmatique « de quoi ? » remplit une fonction conative et elle aide le locuteur à susciter une réplique de

son interlocuteur. Jean Giono utilise la phrase nominale dans l'intention de concevoir le style romanesque comme le style oral dont parle une classe sociale. Il aime varier les techniques de la phrase nominale pour rechercher certainement les effets narratifs et stylistiques. Sa nouvelle variation stylistique porte sur l'alternance pragmatique entre la phrase nominale interrogative et la phrase nominale assertive, comme le montre cet exemple :

- « **La preuve** ? Cette source qui coule dans le vallon de la mort » (Co, p. 61).

Cette phrase nominale a une visée pragmatique, elle contient deux techniques stylistiques mobilisées par Jean Giono pour rendre la conversation esthétique entre deux personnages. La première technique de la phrase nominale porte sur le procédé de l'interrogation. L'expression nominale « la preuve ? » s'emploie avec la technique de l'interrogation avec la visée pragmatique de convaincre l'interlocuteur. La seconde technique est précédée par le procédé de l'interrogation, elle est construite par une modalité assertive. Ainsi, la phrase nominale « cette source qui coule dans le vallon de la mort » souligne une fonction pragmatique et elle constitue un argument du locuteur employé pour convaincre son interlocuteur. On retrouve, chez Jean Giono, une autre technique pragmatique de la phrase nominale, elle est construite par la succession des interrogations littéraires. Les exemples suivants nous permettent d'analyser un tel phénomène pragmatique :

- « Et de cet œuf ? Et de ce fromage ? » (RE, p. 10).
- « **L'arbre** ? Tu es un peu malade ? » (RE, p. 76).

Il se dégage de ces phrases nominales une motivation pragmatique fondée sur le procédé stylistique de l'interrogation. Jean Giono l'emploie à des fins esthétiques et pragmatiques. Ainsi, la série des phrases nominales interrogatives « et de cet œuf ? » et « et de ce fromage ? » forme une intention pragmatique d'un personnage pour exprimer soit son mécontentement, soit son insatisfaction. La phrase nominale interrogative peut s'employer avec une phrase verbale interrogative. L'exemple -« L'arbre ? Tu es un peu malade ? » - marque une réflexion pragmatique de locuteur sur la nature végétale. La phrase nominale peut aussi

marquer une valeur pragmatique de l'interrogation et de la réticence. L'exemple ci-après nous permet d'illustrer ce phénomène stylistique de la phrase nominale :

- « Comment ? Il est... « (RE, p. 38).
- « ... chez l'enfant. Chez l'enfant ?... chez l'enfant ?... » (RE, p. 39).

Ces phrases sont une particularité stylistique, parce qu'elles sont les phrases nominales construites avec les procédés de l'interrogation et de la réticence. Ces procédés ont une double fonction communicative : ils traduisent, d'une part, les émotions fortes du locuteur sur l'objet de la conservation avec le locuteur, ils invitent l'interlocuteur à réagir pour manifester son attention sur les propos de son locuteur emporté soit par l'émotion de l'indignation, soit par celle de la colère. Employant la phrase nominale, Jean Giono veut traduire le réalisme de la vie quotidienne à travers ses romans. C'est pourquoi il emploie la valeur pragmatique de la phrase nominale avec le procédé de la négation. Telle est l'évidence qui est manifeste à travers cet énoncé :

- « Rien. Malade ? Non. Alors ?... » (Co, p. 57).

Cet énoncé est riche de valeur pragmatique, il se construit sur quatre phrases nominales. La première phrase nominale (« rien ») se focalise sur l'adverbe de négation. La deuxième « Malade ? » porte sur l'interrogation, la troisième « non » est une négation. La quatrième « alors ?» est un adverbe logique marquant soit une conséquence, soit une valeur pragmatique d'emphase permettant de renforcer une argumentation ou une idée.

4. Variations stylistiques des expansions syntaxiques de la phrase nominale

Jean Giono emploie la phrase nominale dont les expansions nominales constituent les valeurs stylistiques. Son usage de la phrase nominale est le terroir des variations stylistiques. Notre but est de les analyser pour comprendre le style de cet auteur. Il s'agit d'aborder les aspects stylistiques de la phrase nominale ci-après : le

procédé de la relative, le procédé de l'anaphore et le procédé de l'énumération.

4.1. Expansion relative

La phrase nominale se construit sur une expansion de la subordonnée relative. Jean Giono l'utilise comme une technique stylistique de son style. Il est nécessaire de définir la subordonnée relative. Pour Anne-Marie Garagnon et Frédéric Calas (2002, p. 35), la proposition subordonnée relative à la dépendance d'un nom ». Selon Jean-Christophe Pellat 2009, p. 143), « Le nom peut être suivi d'une subordonnée relative ». Notre but est d'analyser les particularités stylistiques de la phrase nominale, elles portent sur l'expansion de la subordonnée relative. Il est fondamental d'examiner le complément du pronom démonstratif avec la subordonnée relative, le groupe nominal et la relative et le présentatif et la relative.

Le complément du pronom démonstratif est le noyau de la phrase nominale enrichie par une expansion de la subordonnée relative. L'exemple suivant en est une illustration.

- **Celui d'Aphrodis Arbaud qui** s'est marié avec une de Pertuis. (p. 12).

Le complément déterminatif « celui d'Aphrodis Arbaud » est la matrice de la phrase nominale. Il est l'antécédent de l'expansion de la relative : « qui s'est marié avec une de Pertuis ». Ce complément déterminatif et l'expansion de la relative deviennent parmi des procédés stylistiques de la phrase nominale. Jean Giono l'emploie pour réaliser une esthétique des détails ou de la description. Une autre technique de la phrase nominale se trouve dans les emplois de l'adverbe argumentatif, du groupe nominal et de la subordonnée relative. C'est le phénomène stylistique qui est manifeste à travers ces exemples :

- puis, **l'air immobile qui** apporte un petit flocon de bruit. (p. 20).
- **puis la colline qui** touche le ventre de la nuit. (p. 148).

L'adverbe « puis », les groupes nominaux (l'air immobile », la colline), et les expansions relatives sont les éléments de la phrase nominale. Ils soulignent un travail de choix motivé par Jean Giono, parce qu'il les choisit afin de parvenir à un style motivationnel et

intentionnel. On remarque qu'il change des techniques discursives de la phrase nominale et qu'il utilise le procédé du présentatif comme élément fondamental de la phrase averbale régie par une expansion de la subordonnée relative. Les exemples ci-après de la phrase nominale se caractérisent par le procédé du présentatif et de l'expansion de la relative.

- **Voilà le vent qui** court. (p. 52).
- **Et voilà Arsule qui** a sauté le ruisseau et qui monte. (RE, p. 173).

Le présentatif « voilà » et le substantif forment le noyau principal de la phrase nominale chez Jean Giono. Ce noyau constitue la matrice de la subordonnée relative. Il ajoute à la phrase nominale une information accessoire et une valeur expressive. Cette expressivité est réalisée par l'usage métaphorique des expressions verbales « court » et « a sauté le ruisseau ». Cela montre que la phrase nominale est liée aux besoins communicationnels du sujet ou du locuteur. Ce dernier est décidé à faire un choix parmi les expressions stylistiques de la langue pour traduire ses pensées, ses émotions et ses croyances.

4.2. Expansion anaphorique et déictique

La phrase nominale régie par une expansion nominale vient d'être analysée comme un aspect stylistique du style gionien. Elle devient une valeur de cohésion textuelle de la phrase verbale dont le sujet grammatical est un pronom anaphorique. Elle permet d'étudier les procédés de l'anaphore et du déictique. On remarque que la phrase nominale introduit de nouvelles phrases verbales par le procédé stylistique des anaphores pronominales et nominales. Jean Giono les emploie pour donner une cohérence argumentative à sa narration. Notre objet est de les analyser pour comprendre une relation logique et morphologie entre la phrase nominale et la phrase verbale introduite soit par le pronom représentant « elle », soit par l'anaphore déictique. La phrase nominale subordonne la phrase verbale au moyen de l'emploi anaphorique du pronom, comme le montre cet extrait :

> **Ah le départ de la flamme amie. Elle** part de nos pieds, penchée sur le sol comme la guerrière qui prend son élan ; vois : **elle** étreint l'ennemie, **elle** la couche, elle l'étouffe... » (Co, p. 165).

La phrase nominale « ah le départ de la flamme amie » permet de comprendre les phrases suivantes :

- « **Elle** part de nos pieds, penchée sur le sol comme la guerrière »
- « **elle** étreint l'ennemie, **elle** la couche, elle l'étouffe »

L'élément déterminatif de la phrase nominale « la flamme amie » devient l'antécédent de l'anaphore pronominale « elle ». Cette anaphore représente son antécédent en genre et en nombre et offre au style de Jean Giono une caractérisation de la clarté narrative. La construction de la phrase nominale reçoit une double interprétation stylistique, lorsque son élément principal est déterminé par un déterminant démonstratif. On retrouve un tel phénomène de style chez Jean Giono. Cet extrait permet d'analyser la particularité de la phrase nominale :

> **Cette terre ! Cette** terre qui s'étend, **large** de chaque côté, **grasse**, **lourde**, avec sa charge d'arbres et d'eaux, ses fleuves, ses ruisseaux, ses forêts, ses monts et ses collines, et ses villes rondes **qui** tournent au milieu des éclairs, ses hordes d'hommes cramponnés à ses poils, si **c'était** une créature vivante, un corps ? (Co, p. 53).

La phrase nominale « cette terre ! » est actualisée par un démonstratif « cette ». Ce dernier peut avoir une valeur déictique. La seconde phrase nominale « cette terre qui s'étend…) peut avoir une valeur d'anaphore fidèle, si l'on considère la première phrase nominale comme l'antécédent de la seconde. On note que la phrase nominale de Jean Giono peut avoir une valeur stylistique avec la construction de l'anaphore pronominale et avec celle du déictique.

4.3. Expansion énumérative des phrases verbales

La phrase nominale crée une relation anaphorique avec la phrase verbale grâce à l'anaphore pronominale et à l'anaphore nominale fidèle. Elle est également introductrice des items énumératifs de la phrase verbale. Jean Giono change les techniques de la phrase nominale pour aboutir à une diversité des styles. Sa phrase nominale a une expansion énumérative. Elle vise, selon cet extrait, à susciter de l'émerveillement, de l'étonnement et de l'envie à ses lecteurs, placés devant un tableau de la nature sauvage :

> La terre aussi de la sauvagine : la couleuvre **émerge** de la touffe d'aspic, I'esquirol, à l'abri de sa queue en panache, un gland dans la main ; la belette **darde** son museau dans le vent ; une goutte de sang **brille** au bout de sa moustache ; le renard **li**t dans l'herbe l'itinéraire des perdrix (Co, p. 10).

La phrase nominale « la terre aussi de la sauvagine » est considérée comme une amorce de l'énumération, elle contient un trait distinctif du style énumératif, il s'agit des deux points de la ponctuation. Ses items sont les phrases verbales ci-après :

- « la couleuvre **émerge** de la touffe d'aspic… »
- « la belette **darde** son museau dans le vent »
- « une goutte de sang **brille** au bout de sa moustache »
- « le renard **lit** dans l'herbe l'itinéraire des perdrix.

Ces quatre phrases verbales sont les items et les expansions énumératives, parce qu'elles dépendent de l'amorce énumérative ou la phrase nominale. Jean Giono recourt à cette technique stylistique pour éviter certainement les formes singulières de style et crée des styles selon son goût et selon le goût de son public.

Conclusion

La présente étude a montré que la phrase nominale de Jean Giono est un acte stylistique intentionnel ou motivationnel, une technique du style dialogique et une expression du style oral et théâtral empruntée au genre romanesque. Elle a développé que la phrase nominale a une variété d'expansions syntaxiques comme déterminantes, caractérisantes, expressives et pragmatiques. Ces variétés des formes démontrent que la phrase nominale a une valeur énonciative, parce qu'elle traduit les choix stylistiques, les motivations et les intentions du scripteur pour ses lecteurs. Les expansions syntaxiques de la phrase nominale sont complexes, elles se fondent sur l'expansion relative, l'expansion anaphorique et l'expansion énumérative des phrases verbales. Elles ont créé, chez Jean Giono, une variation stylistique. Cela montre que son style varie selon les besoins narratifs, selon les besoins des statuts attribués à chaque personnage et son rôle dans la chaine dialogique.

Références bibliographiques

ADEGBOKU Dele, 2011, «De l'économie en langue ou dans le langage : une linguistique ''des temps qui pressent », *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest,* n° 4, pp.25-37.

BAKHTINE Michail, 1984, « Les genres du discours », *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.

BENVENISTE Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, t1, Paris, Gallimard.

BORDAS Éric, 1998, « Ni longues ni belles phrases. Deux mots suffisent », *L'Information Grammaticale*, n° 79, pp. 16-22.

BUFFARD-MORET Brigitte, 1998, *Introduction à la stylistique*, Paris, Dunod.

COHEN David, 2003, *La phrase nominale et évolution du système verbal en sémitique*, Paris, Éditions Peeters.

CLOT Yves, *Faïta Daniel, 2000*, « Genres et styles en analyse du travail Concepts et méthodes », *Travailler*, n° 4, p. 7-42.

CRESSOT Marcel, 1983, *Le Style et ses techniques*, Paris, PUF.

ELUERD Roland, 2017, *La phrase dans tous ses États*, Paris, Garnier.

ELUERD Roland, 2017, 2017, *Des mots et leurs fonctions : noms, pronoms, déterminants, adjectifs et adverbes*, Paris, Garnier.

EHLICH Konrad, 2005, « Phrase averbale, phrase nominale ? La constellation sémitique », *Syntaxe et sémantique, 2005*, n° 6, p. 103-124.

FROMILHAGUE Catherine, Sancier-Chateau Anne, 2013, *Introduction à la stylistique*, Paris, Armand Colin.

FRONTIER Alain, 1997, *La Grammaire du français*, Paris, Belin.

GARAGNON Anne-Marie, Calas Frédéric, 2002, La Phrase complexe. De l'analyse logique à l'analyse structurale, Paris, Hachette.

HJELMSLEV Louis, 1948, « Le verbe et la phrase nominale », *Mélanges de philologie, de littérature et d'histoire anciennes offerts à J. Marouzeau*, Paris, p. 253-281.

LECA-MERCIER, 2015, *35 questions de grammaire française*, Paris, Armand Colin.

LE GOFFIC Pierre, 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.

LEFEUVRE Florence, 1999, *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.

MAINGUENEAU Dominique, 1999, *La syntaxe du français*, Paris, Hachette.

MAWET Francine, 1972, « Un problème controversé : la phrase nominale. A propos de l'emploi homérique de ἄλγιον », L'antiquité classique, Tome 41, fasc. 2, p. 440-454.

MAROUZEAU Jules, 1969, *Précis de la stylistique française*, Paris, Masson et Cie.

MOLINIÉ Georges, 1997, *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF.

NIETO-HERNANDEZ Purificación, 1988, « Contribution à l'étude stylistique de Tacite : la phrase nominale (Histoires I), L'antiquité classique, Tome 57, 1988. p. 204-230.

PELLIZZA Marie-Antoinette, 1999, « Les groupes nominaux à déterminant indéfini dans les tragédies de Racine », *L'Information grammaticale*, n° 80, p. 13-16.

POUGEOISE Michel, 2007, *Dictionnaire didactique de la langue française. Grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression et stylistique*, Paris, Armand Colin.

RIEGEL Martin et al., 2012, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

SORLIN Sandrine, 2014, La stylistique anglaise. Théories et pratiques, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

STEUCKARDT Agnès, 2003, « Plaisante fantasie : la phrase nominale dans Les Essais *»*, *L'Information Grammaticale*, n° 96, 2003, p. 12-16.

STOLZ Claire, 1999, *Initiation à la stylistique*, Paris, Ellipses.

Tomassone Roberte, 2002, *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave.

VENDRYES Joseph, 1968, Le *langage. Introduction linguistique à l'histoire*, Paris, Albin Michel.